

"Kovie duko Kpedaza":



Visite de stands

**La 18ème édition placée
sous le signe de la
consommation locale**

P.6

Serges Bénissan et le Tournoi des Retrouvailles à Kpalimé:

**L'AS Royale
d'Amadahomé
sacré champion
de l'édition 2019**



Nouvelle OPINION

Récépissé n°0149/14/03/01/HAAC

N°625 du 11 Juin 2019

Prix : 250F CFA

Hebdomadaire togolais d'informations générales, d'analyses et de publicité



La mise en terre d'un jeune plant.

Journée de l'arbre 2019:

**ASP-Togo
et ANASAP
en mission
conjointe**

P.2

Invalidation de certaines listes aux élections locales :



La Cour suprême éclaire l'opinion

Visite officielle du Président de la République au Royaume-Uni :



Le Président Faure Gnassingbé
lors de son allocution à Londres.

**Des opérations de
charme multipliées par
Faure Gnassingbé pour
la réussite du PND**

P.5

Performance dans les BTP :

**L'expertise de Salifou Seydou
reconnue à sa juste valeur**



Salifou Seydou (g) salué ici par le PM Klossou (dt).

SOCIÉTÉ

Journée de l'arbre 2019 :

ASP-Togo et ANASAP en mission conjointe

1er juin 1977 - 1er juin 2019, cela fait 42 ans jour pour jour que le feu Président, le général GNASSINGBE Eyadema, conscient de la dégradation de notre environnement, a institué la journée de l'arbre. Ainsi, chaque année en date du 1er juin, les citoyens togolais, le chef de l'Etat en premier, les groupements associatifs, les ONG, ou toute autre personne vivant sur le territoire togolais, mettent en terre au moins un arbre pour faire parade à l'avancée de la dégradation de nos ressources forestières. Plus encore, depuis plus d'un an déjà, les

éradiquer toute forme de maladie endémique. Ceci, tous les 1ers samedis du mois. Coïncidence.

L'association Action pour l'assainissement et la santé publique (ASP-Togo) et l'ANASAP se sont également pliées à ces devoirs citoyens, en se rendant ce samedi, 1er juin 2019, sur le site du Centre hospitalier universitaire (CHU) Campus. Il s'agit d'une franche collaboration sur le terrain rendue possible entre les deux organismes, par l'envoi par l'ASP-Togo de ses balises de détresse et la

besoins en eau pour arroser, en paniers de protection des arbres et en camions de ramassage des ordures que l'ANASAP répond favorablement. Les travaux ont commencé à 8 heures précises, au village accompagnant, avec les femmes et hommes qui accompagnent leurs malades pendant l'hospitalisation.

L'Ingénieur hygiéniste, président de l'ASP-Togo, M. Jean-Paul AGBOGLAN-NYANDJI, les a entretenus sur les risques d'infections opportunistes durant tous leurs séjours à l'hôpital. Comment se comporter pour éviter ces risques, comment prendre soins de leurs malades, comment entretenir les douches et les WC, tant d'interrogations qui ont aidé à tout tirer au clair. Par un jeu de questions-réponses de part et d'autre, les accompagnants des malades réunis pour la circonstance, ont vite compris la situation et se sont même reproché certaines de leurs pratiques dans les douches, WC ou sales où les malades sont gardés. Des propositions ont été faites et l'Ingénieur hygiéniste leur a recommandé de protéger leurs aliments, de garder les douches et les toilettes propres telles qu'elles laissées avant leur arrivée, de laver les mains à tout instant.

Au doyen d'âge, hygiéniste Messan AZIANGBLE, de remercier : " le lavage des mains est un geste simple de 3 à 5 secondes qui sauve la vie ". Un geste symbolique de don de savons (omo) leur été fait en appui. S'en suit, en guise de cérémonial et par rapport au 1er juin, la mise en terre d'un jeune plant de noni par le Directeur du CHU Campus, le médecin-commandant, Apélété AGBOBLI. Celui-ci reconnaît en cette journée de 1er juin, une vision lointaine de celui qui l'a instituée : " 1er juin 77, j'étais encore tout petit mais j'ai bonne souvenance ! C'était une date instaurée par le feu Président Eyadema pour des questions que chaque citoyen, qui qu'il soit, où qu'il soit, doit mettre en terre un arbre. C'était à l'époque où il avait déjà une vision lointaine de la désertification de notre continent qui avançait à grand pas ", a-t-il déclaré.



L'arrosage après la mise en terre

M. AGBOBLI a avancé que la vision du Père de la nation s'inscrivait également dans la politique de l'autosuffisance alimentaire. "Quand on parle des arbres, on en a de plusieurs catégories. Cet acte que je viens de poser est tout à fait citoyen, c'est tout à fait normal", a-t-il soutenu avant d'ajouter qu'elle va au-delà de nos frontières : " En actualité, nous parlons de développement durable. Cela rentre justement dans la même logique. Mieux que ça, il y a la destruction de la couche d'ozone et ceci se traduit par le réchauffement climatique. Si on ne fait pas de ces actes,

bres de l'ASP-Togo ont dépoussiéré les coins et recoins et enlevé les toiles d'araignées dans les halls au rez-de-chaussée et à l'étage. Peu avant, les éléments de l'ANASAP ont dégagé certaines ordures entassées et brûlé d'autres. Les travaux ont pris fin avec une collation à midi pile.

La croissance exponentielle et spectaculaire de la population togolaise en particulier et du monde en général avec son corolaire, les coupes anarchiques, les feux de brousse, l'occupation illégale des terres forestières notamment, constituent en quelque



La mise en terre

autorités togolaises ont adopté un plan directeur de salubrité publique qui consiste en des opérations de contrôle de l'hygiène de nos milieux de sorte à

disponibilité de l'ANASAP à coopérer en appui logistique. En effet, il a suffi que l'ASP-Togo informe de ses activités tout en exprimant ses



Des membres de l'association en discussion

demain nous allons subir et nous subissons déjà. Donc c'est à bon escient que j'ai décidé de venir mettre la main à la patte ", a conclu le dg du CHU Campus qui n'a pas manqué d'égards envers l'ASP-Togo et son partenaire pour l'initiative.

Les travaux se sont poursuivis après avec la mise en terre de 29 autres jeunes plants composés de goyaviers, palmiers, corossols, citronniers, orangers sous les regards avisés des ingénieurs hygiénistes de spécialités eau-assainissement, et hygiène alimentaire-management de qualité.

Des opérations de salubrité publique se sont déroulées après dans le bâtiment principal du CHU Campus où mem-

sorte les causes de la dégradation de nos ressources forestières. Ceci entraîne une plus grande vulnérabilité de la diversité biologique, la perte de fertilité des sols conséquence directe de l'érosion des terres, etc.

L'Action pour l'assainissement et la santé publique (ASP-Togo), comme son nom l'indique, est une association qui a pour objectif le gain du pari d'un "corps saint dans un environnement saint". L'assainissement et la santé publique constituent sa préoccupation majeure. Créée en 2012 par un groupe d'acteurs togolais, elle a déjà mené plusieurs actions en ce sens.

La Rédaction

Le Très Haut Débit
continue son parcours !

La 4G+
LTE
est désormais présente à

BAFILO

Le N°1 de l'internet mobile au Togo
TOGO CELLULAIRE FILIALE DU GROUPE TOGOCOM

Invalidation de certaines listes aux élections locales :

La Cour suprême éclaire l'opinion

Dans trois semaines, les Togolais se rendront aux urnes pour choisir les conseillers municipaux dans le cadre des élections locales. L'engouement autour de ces échéances électorales est énorme. Mais certaines listes ont été invalidées. L'opinion se demande qu'est-ce qui peut justifier l'invalidation de ces listes ? Nombreux sont également les candidats dont les listes ont été invalidées qui se posent des questions face à une telle situation. Pour situer l'opinion sur cette situation avec les voies de recours qui s'offrent aux candidats, la cour suprême apporte un éclairage.

Le Président de la Cour suprême, le juge Akakpovi Gamatho dans ses explications soutient que, la Cour suprême est disposée à échanger avec ces candidats afin de voir dans quelle mesure leurs insuffisances pourraient être dissipées. Sur une radio de la place vendredi dernier, le juge a répondu aux questions que les Togolais se posent à pro-



Akakpovi Gamatho, président de la Cour Suprême

pos des listes qui ont été recalées en esquisant la possibilité qui est offerte aux candidats d'échanger avec la Cour suprême sur cet état de fait.

Le juge Gamatho se dit préoccupé par cette situation qui crée des grincements de dents. Le président de la cour suprême a expliqué que les listes rejetées seront affichées avec les motifs. Ce qui permettra aux candidats recalés de venir vers la chambre administrative de la Cour suprême.

Le juge Akakpovi Gamatho dit avoir le devoir de réserve et qu'il est possi-

ble pour lui de se rétracter si on le convainc de son erreur. Il a ainsi lancé un appel à ceux dont les dossiers ont été rejetés de passer à la Cour suprême échanger et discuter pour voir s'il y a possibilité de corriger. Il est également revenu sur le respect de délai de paiement de caution par les candidats.

L'erreur est toujours humaine reconnaît-il, évoquant des problèmes rencontrés au niveau de la salle des opérations de la Cour suprême. Pour ce qui concerne la mission assignée à la cour suprême dans le cadre de ces locales, le juge Gamatho

a expliqué que certaines machines sont tombées en panne.

Il a ainsi reconnu que les textes sont faits par des hommes et lorsqu'on parle des œuvres de l'homme, il y a toujours des lacunes. La loi prévoit par exemple des délais très courts. Pour lui, dans l'état actuel des choses, il y aura obligation de proroger le délai.

Lors d'un atelier de formation sur la gestion des contentieux des élections locales, le Président de la Cour suprême, Akakpovi Gamatho, avait d'ores et déjà donné des précisions sur les compétences et missions de son institution dans le cadre de ces élections.

Pour lui, les compétences de la Cour suprême sont de trois niveaux. La Cour est compétente à connaître du contentieux des élections locales.

De plus la Cour a la compétence de proclamer les résultats définitifs des élections locales et d'intervenir sur les questions des irrégularités relatives à la campa-

gne électorale contenue dans l'article 285 alinéa 2 du Code électoral. Concernant les contentieux, elles sont de trois formes telles que les irrégularités liées aux critères d'inéligibilité qui relèvent de la compétence de la Chambre Administrative de la Cour suprême aux termes de l'article 275 du Code électoral, les irrégularités ayant trait à la non transmission d'une candidature à la Cour suprême.

Dans ce cas d'espèce, il existe deux hypothèses selon les explications du juge Gamatho. Il peut s'agir d'un contentieux qui porte sur le récépissé définitif après avis du ministre de l'Administration territoriale au niveau de la CENI. Il y a aussi une hypothèse liée à l'omission du nom du candidat sur la liste des candidatures publiées par la Cour suprême.

Au regard de tout ce qui précède, il faut reconnaître que la tâche de la Cour suprême est immense.

La Rédaction

En visite à Londres :

Faure Gnassingbé parle des manifestations politiques et de sa candidature en 2020

Le chef de l'Etat Faure Gnassingbé a séjourné à Londres où il a participé au sommet sur l'investissement. En marge de cette rencontre qui a été une occasion pour le président de la république de vendre le PND aux investisseurs, il a accordé une interview à notre confrère BBC.

Au cours de cette entrevue, le chef de l'Etat s'est prononcé sur les sujets d'actualité au Togo. Faure Gnassingbé a touché du doigt aux manifestations de rues et les restrictions faites par les autorités du pays. Le Président Faure Gnassingbé n'est pas passé sous silence la question de sa candidature à la présidentielle de 2020.



Le Président Faure Gnassingbé

Concernant la question des manifestations publiques le président de la République a expliqué que personne n'interdit les manifestations à Lomé. Cependant, le numéro 1 Togolais est tranché sur ce

sujet en affirmant que personne ne peut tolérer des manifestations avec des armes de guerre.

Il a tout de même reconnu que, depuis 2017, les gens manifestent de façon abondante. Mais le Président de

la République a indiqué devant nos confrères qu'il ne saurait tolérer des manifestations avec des armes de guerre. Parlant des itinéraires indiqués aux manifestants, Faure Gnassingbé a tenu à souligner que, " ce n'est pas parce qu'on vous indique un itinéraire différent qu'on interdit votre manifestation ".

Pour le Chef de l'Etat, ceux qui ne manifestent pas ont les mêmes droits que ceux qui manifestent. Ceux qui veulent travailler ont les mêmes droits.

Il a ainsi martelé que l'on doit pouvoir travailler et d'autres doivent pouvoir manifester. Il a également appelé au respect du cadre

légal qui est la loi de la République qui s'impose à tous.

Pour ce qui est de sa candidature en 2020, Faure Gnassingbé a été très explicite en expliquant aux confrères de BBC qu'il dispose encore de quelques mois de réflexions. " Je verrai ce que mon parti politique décidera ", a-t-il déclaré.

Selon le Chef de l'Etat, les règles sont là, l'essentiel, c'est de respecter la loi et les dispositions constitutionnelles du Togo. Mais il a précisé que s'il a la possibilité de se représenter, constitutionnellement, il prend acte et le moment venu, il prendra sa décision.

La Rédaction

POLITIQUE

Municipales 2019 au Togo :

Comprendre les enjeux des élections locales

Les élections locales au Togo, c'est dans trois semaines. Si l'engouement est saisissable avec la pléthore de candidatures enregistrées, il faut faire remarquer que nombreux sont les Togolais qui feignent d'ignorer l'enjeu que représentent les élections locales pour un pays. Votre journal Nouvelle Opinion se fait le devoir de vous proposer quelques grandes lignes d'une élection locale.

La question que le citoyen lambda se pose est de savoir qu'est-ce qu'une élection locale ? Nous tenterons dans ce qui suit de donner notre approche par rapport aux questions que l'opinion se pose à propos de ces locales.

Que comprendre par élections locales ?

Les élections locales encore appelées élections municipales ou communales sont des scrutins au cours desquels les citoyens d'une commune ou d'une circonscription élisent les élus locaux.

Ces élections locales permettent le renforcement de la démocratie à la base dans un pays. Mais dans une démocratie, il est nécessaire pour les populations de connaître la personnalité des



Payadowa Boukpessi, ministre de l'Administration Territoriale

élus.

Quel est donc le profil des élus locaux ?

Selon l'article 276 du code électoral " sont éligibles au conseil municipal, les citoyens de deux sexes âgés de 25 ans révolus, jouissant de leurs droits civils et politiques, sachant lire, écrire et s'exprimer en langue officielle, résidant depuis 6 mois au moins sur le territoire national.

Si l'article 276 détermine le profil des Togolais éligibles à ce scrutin, les électeurs se demandent si le candidat est contraint

d'appartenir à un parti politique avant de postuler.

Le candidat a-t-il l'obligation d'appartenir à un parti politique avant d'aller aux élections locales ?

Jouissant de ses droits civils et politiques en tant que citoyen Togolais, le candidat n'est pas obligé de faire partie d'un parti politique pour aller aux élections locales ou tout autre scrutin.

Comment est élu le maire d'une commune donnée ?

Lors des élections locales ou

communales, les électeurs n'élisent pas directement les maires. Ils votent pour des conseillers municipaux qui à leur tour élisent les maires.

Le plus souvent, la tête de liste qui remporte le scrutin est élu maire d'une commune. L'électeur ne vote pas directement pour le maire.

Quelle différence entre un maire et un élu local ?

La différence qui peut exister entre l'élu local et le maire est que, l'élu local est choisi lors d'une élection locale. Le maire étant avant tout un élu local est élu lors d'une réunion convoquée après le scrutin local d'où la nécessité de reconnaître le fondement d'une élection locale dans une démocratie.

Quel est le fondement d'une élection locale dans un pays qui aspire à la démocratie ?

Il y a nécessité dans un pays qui aspire à la démocratie de procéder périodiquement à l'organisation des élections locales. Ceci contribue à redonner ou léguer le pouvoir aux populations à la base afin que celles-ci puis-

sent décider par elles-mêmes de leur développement. Il convient dans le cas d'espèce de connaître la durée d'un mandat d'un maire.

Durée d'un mandat d'un maire dans une commune.

Selon la constitution togolaise et le code électoral en vigueur, la durée du mandat d'un maire est de 5 ans. Cette durée équivaut à la durée de celle d'un conseiller municipal. Le maire et le conseil municipal sont rééligibles. Cependant, nombreux sont ceux qui confondent la fonction du préfet à celle d'un maire.

Quel rapport établir entre un maire et un préfet ?

Le maire en tant qu'élu d'une commune n'est pas un subordonné du préfet. Les deux personnalités collaborent dans l'exercice de leur fonction.

Le maire est le représentant de sa communauté et de surcroît, représentant de l'Etat dans sa commune. Le maire n'a pas de supérieur hiérarchique. Ce qui explique qu'il ne reçoit pas d'ordre venant du ministre de l'administration territoriale. Le préfet quant à lui reste le représentant du pouvoir central. Pour finir, il est important de connaître ce qui régit une mairie.

Quel est objet social d'une mairie ?

Une mairie est une collectivité territoriale qui a pour principale mission de satisfaire les besoins quotidiens de la commune. La mairie a plusieurs attributions telles que l'état-civil, l'urbanisme, le logement, les écoles, les équipements, les activités culturelles, la santé et l'aide sociale.

Nouvelle Opinion

Performance dans les BTP :

L'expertise de Salifou Seydou reconnue à sa juste valeur

Le Chef de l'Etat Faure Gnassingbé a promis, lors de son discours le 26 avril dernier, de porter à 25% la part des jeunes entrepreneurs dans les marchés publics. Cette mesure annoncée par le Président de la République a été favorablement accueillie par les Togolais opérant dans les affaires. L'annonce faite par Faure Gnassingbé fait la fierté des jeunes et femmes entrepreneurs de nationalité togolaise qui excellent dans leur domaine comme un jeune que nous allons découvrir ensemble.

Salifou Seydou, une fierté de la jeunesse

La mesure prise par le Chef de l'Etat liée à la part des jeunes entrepreneurs dans les marchés publics a été bénéfique pour plusieurs jeunes entrepreneurs. Si nombreux sont ceux qui en ont bénéficié, il y a un jeune entrepreneur qui se démarque par la qualité de son travail, son sens du professionnalisme et son savoir-faire.

Ce jeune entrepreneur s'appelle, Salifou Seydou, responsable de l'entreprise TRYUM BTP. C'est cette entreprise qui a été sélectionnée pour conduire la construction du Centre Médico-social (CMS) du canton de Légbassito. Une partie de l'ouvrage confiée à l'entreprise de Salifou Seydou



Salifou Seydou (g) et le PM Klassou (dt)

a coûté 132 millions de F CFA entièrement financée par le Programme d'appui aux populations vulnérables (PAPV). C'est un programme qui a été mis en œuvre par l'Agence Nationale de Développement à la Base (ANADEB) dont la Directrice Mme Katanga n'est plus à présenter. Cette dame, par les actes qu'elle pose sur le terrain fait aujourd'hui l'assentiment des populations à la base et par ricochet les autorités du pays.

Les travaux conduits par l'entreprise de Salifou Seydou ont été personnellement supervisés par la Directrice de l'ANADEB avec l'assistance et la détermination du préfet d'Agoè-Niyvé qui est toujours au chevet des populations de sa préfecture.

C'est le lundi 3 juin dernier que ce centre a été inauguré par le

Premier ministre, en présence du ministre de la Santé et de l'hygiène publique, le Prof Moustapha Mijiyawa. La part des réalisations de l'entreprise TRYUM BTP de Salifou Seydou comprend le bâtiment central, la paillote et un parking de 5 voitures.

Le Centre Médico-Social de Légbassito est donc destiné à assurer des soins de qualité aux populations de ce canton. Les travaux confiés à la jeune entreprise dirigée par Salifou Seydou ont été exécutés dans le délai de 10 mois tel que contenu dans le cahier de charges de l'entreprise.

Les populations bénéficiaires ont remercié le gouvernement et le Président de la République sans oublier l'entrepreneur qui a abattu un travail professionnel. Certains ont même plaidé que de tels travaux soient remis à une

telle entreprise qui a respecté son cahier de charge en livrant le joyau dans les délais requis.

Salifou Seydou a reconnu que ce résultat, est un motif de satisfaction et d'encouragement qui suscite en lui l'envie de mieux faire. Il a également expliqué avoir employé sur le chantier des centaines de jeunes du village notamment des élèves. C'est donc un grand motif de satisfaction pour le jeune entrepreneur Salifou Seydou.

Il est important de reconnaître que l'entreprise TRYUM BTP n'est pas à son premier coup d'essai. Cette entreprise a déjà eu à réhabiliter la base marine de Lomé et entièrement construit celle de Kpémé. Selon les informations, l'entreprise TRYUM BTP est également présente sur le marché sénégalais.

Rappelons que pour l'année 2018, près de 12 milliards 638 millions F CFA ont été octroyés aux jeunes entrepreneurs grâce à cette mesure et près de 4000 entrepreneurs qui sont des jeunes et des femmes ont saisi cette opportunité. Pour ce qui concerne cette entreprise qui a abattu un travail d'orfèvre apprécié par tous, il faut dire qu'elle devient un géant en matière des BTP et son expertise est de plus en plus sollicitée.

Nouvelle Opinion

Nouvelle OPINION
Hébdomadaire togolais d'informations généralistes, d'analyse et de publicité Récépissé n°0149/14/03/01/HAAC Siège: Adidoadin, PAVée prolongée, 2ème carré après Pharmacie Le Galien
Directeur de Publication
El Hadj TCHAGNAO Arimiyao Cel:91 36 37 55 jeantchagnao@yahoo.fr
Secrétariat de la Rédaction
Agbékponou Junior
Rédacteurs
Tchagnao El Hadj Arimiyao Agbékponou Junior Ramzad Maroine Tchagnao Dalikou Lynda A.
Imprimerie
Direct Sprint
Tirage
2.000 exemplaires

Visite officielle du Président de la République au Royaume-Uni :

Des opérations de charme multipliées par Faure Gnassingbé pour la réussite du PND

La semaine dernière, le Chef de l'Etat a séjourné à Londres au Royaume-Uni sur invitation de la prestigieuse Chatham House. Faure Gnassingbé a profité de son séjour pour multiplier les opérations de charmes dans la recherche d'investisseurs crédibles pour la réussite du PND. Il a également abordé des questions sécuritaires et signé des accords.



Arrivé à Londres, le Mardi 4 Juin dernier, deux activités phares ont marqué la présence de Faure Gnassingbé dans le pays de Theresa May. De prime abord, le Chef de l'Etat, accompagné

que le Président de la République a été convié par la prestigieuse Chatham House à s'exprimer sur la situation sécuritaire en Afrique de l'Ouest et le rôle joué par le Togo dans le maintien de la paix.

posée de plusieurs personnalités au Royal Institute of International Affairs. Il a ensuite plaidé pour une mutualisation des efforts pour des actions concertées et coordonnées dans la lutte contre ce fléau. Le lendemain



Londres. Au cours de cette rencontre, le président Faure Gnassingbé a exposé sa vision d'une transformation structurelle de l'économie togolaise traduite dans le Plan National de Développement. Il a ainsi exposé les trois principaux axes du PND devant les investisseurs et mis en évidence les énormes atouts que le Togo dispose pour l'assurance et la garantie dans les investissements. Les investisseurs se sont manifestés favorablement en faveur de ce programme très ambitieux.

Au 3e jour de son séjour en terre londonienne précisément le 06 Juin 2019, le groupe AGILITY spécialisé dans la construction des parcs logistiques a signé une convention avec le Togo pour la construction des parcs multiservices autour du port autonome de Lomé.

Le Ministre Kodjo Adedze en charge du Secteur privé, qui faisait partie de la délégation a expliqué que l'accroissement de productions qu'aura induit le PND en transformant le pays en hub, nécessitera des moyens de stockage et d'écoulement des produits vers les centres de débouchés.

Il est donc nécessaire de décongestionner le Port Autonome de Lomé pour fluidifier le transit et gérer convenablement l'afflux de fret. C'est ce qui justifie la signature de cette convention. Rappelons que le chef de l'Etat a eu de fructueuses rencontres avec les mérites du PND qui ont été vantés devant les investisseurs. Ceux-ci ont manifesté leur désir ardent d'accompagner le PND en investissant au Togo.

Tchagnao



Une vue de l'assistance lors des échanges

d'une délégation a rencontré les hommes d'affaires britanniques pour échanger autour du Plan National du Développement et leur présenter les énormes atouts dont dispose le Togo et pour lesquels ils doivent investir dans notre pays.

C'est après cette rencontre

Le chef de l'Etat a évoqué cette situation à plusieurs niveaux notamment lors du sommet conjoint CEDEAO CEEAC tenu à Lomé l'an dernier. Le président Faure Gnassingbé a expliqué la situation sécuritaire telle qu'elle prévaut dans la sous-région ouest africaine devant une assistance com-

05 Juin 2019, le Togo et le PND étaient à l'honneur au cours du annuel Debate 2019 de Invest Africa de



Une vue de l'assistance

LES NUMEROS VERT DE L'OTR

POUR SIGNALER
TOUT FAIT SUSPECT
VEUILLEZ COMPOSER

**N° VERT
8280**

Anticorruption

POUR TOUT RENSEIGNEMENT
INFORMATION OU CONSEIL
VEUILLEZ COMPOSER LE

**N° VERT
8201**

Renseignements

OTR

FEDERER POUR BATIR
www.otr.lg

ACTUALITÉ

" Kovie duko Kpedaza ":

La 18ème édition placée sous le signe de la consommation locale

Pour célébrer l'action de grâce vis-à-vis du seigneur Dieu tout puissant, les fils et filles du canton de Kovié se sont retrouvés le lundi 10 juin dernier pour glorifier son nom autour de leur fête traditionnelle KOVIDUKO KPEDAZA édition 2019. Initiée par les prêtres, les pasteurs et les cadres du canton, cette édition est placée sous le signe d'offrandes et de remerciements à Dieu qui durant toute une année a su garder le pays dans la paix sous le leadership du Chef de l'Etat Faure Gnassingbé.

On notait à cette rencontre, la présence du ministre du commerce, de l'industrie et du développement du secteur privé et de la promotion de la consommation locale Kodjo Adedze représentant le gouvernement, des préfets de Zio



Visite de stands

et du Golfe, des autorités traditionnelles, préfectorales et religieuses.

Nombreux sont ces hommes, femmes, vieux et enfants du canton qui ont honoré de leur présence à cette fête des retrouvailles dont le thème choisi est : " consommons local ". Un thème qui se situe dans la droite ligne de l'axe 2 du Plan National de Développement

(PND) qui fera de l'agriculture le socle d'une croissance économique résiliente. Ce PND, il faut le rappeler, reste un programme ambitieux qui permettra de transformer structurellement l'économie togolaise, en une croissance forte, durable, résiliente, inclusive, créatrice d'emplois et induisant une amélioration du bien-être social.

Le préfet du Zio, dans son mot de circonstance, a remercié tous ceux qui de près ou de loin ont contribué à la réussite de cette fête de retrouvaille. Les mêmes remerciements sont allés à l'ensemble de la population de Kovié qui a su mettre en application le Plan National de Développement en acceptant de faire la promotion de la consommation locale avant de déboucher sur les produits de l'extérieur.



Une vue de l'assistance

Ce moment a été une occasion pour lui de rendre un hommage mérité au Chef de l'Etat Faure Gnassingbé qui, à travers sa vision politique, ne cesse de mettre la préfecture de Zio et en particulier le canton de Kovié dans sa politique de développement. Face aux enjeux des élections locales qui vont se tenir dans quelques semaines, il n'a pas manqué de sensibiliser la population sur l'importance que représentent ces échéances électorales qui vont déclencher le processus de décentralisation. Une décentralisation qui selon lui, permettra la prise en compte des intérêts et priorités de développement de chaque localité et qui touchera toutes les catégories de la population à travers des mécanismes participatifs et décisionnels qui va amener l'implication de tous les

acteurs locaux dans la gestion des affaires publiques locales. Satisfait de l'organisation et de l'importance que chacun a eu à accorder au thème " consommons local ", le ministre Kodjo Adédze est revenu sur cette question qui demeure la priorité du Chef de l'Etat et de son gouvernement. Une priorité qui l'amène à les inviter à promouvoir la consommation locale pour une avancée de l'économie nationale.

Rappelons qu'en prélude à cette fête de retrouvaille, d'autres activités comme : le concours d'orthographe, la sensibilisation sur la culture du riz, du maïs, du manioc et leurs produits dérivés, le concert spirituel et la finale de la coupe Kovieduko Kpedaza ont donné une touche particulière à l'événement.

Elom



Le ministre Adédzé Kodzo

Election locale du 30 juin :

L'honorable Kayi Lawson et sa délégation remobilisent la base

Pour les élections locales du 30 juin qui se profilent à l'horizon, le parti Union pour la République (UNIR) ne cesse de sensibiliser et de mobiliser sa base sur les différents enjeux que réservent ces élections qui ont été organisées au Togo il y a de cela 32 ans.

C'est dans cette perspective, qu'une tournée a été initiée le samedi 08 juin dernier dans le canton d'Aflao-Gakli par une délégation de ce parti. Conduite par l'honorable Raymonde Kayi Lawson de Souza, Déléguée nationale du Mouvement des Femmes Unir (MFU), cette délégation était assistée par les cadres du canton. C'est le camp du 2ème régiment d'infanterie d'Adidogomé (2è RI) qui en

premier lieu a accueilli cette délégation du parti UNIR. En ce premier lieu, le décor des échanges avec les femmes de ce camp, a été planté par les grandes actions de développement que le Chef de l'Etat ne cesse d'entreprendre depuis un moment pour le bien-être des populations.

Après ce premier lieu, la délégation a aussi sillonné les quartiers de la commune Golfe 5 où elle a réitéré la reconnaissance du Parti à tous les militants qui ont eu à porter leur choix sur les candidats Unir lors des législatives du 20 décembre 2018. Un choix qui a permis au parti d'avoir la majorité à l'Assemblée Nationale.

La délégation a saisi cette occasion pour les sensibiliser



L'honorable Kayi Lawson saluant les populations

sur les élections locales qui auront lieu dans quelques jours.

Des élections qui, selon elle, permettront la prise en compte des intérêts et priorités de développement de chaque localité et qui toucheront à toutes les catégories de la

population à travers des mécanismes participatifs et décisionnels dans le but d'assurer l'implication de tous les acteurs locaux dans la gestion des affaires publiques locales.

Pour rééditer le même exploit pour ces élections à venir et surtout pour les locales

du 30 juin, l'honorable Raymonde Kayi Lawson de Souza, partout où la délégation est passée, n'a pas manqué d'inviter la base à rester éveillée, dynamique et unie surtout pour une victoire écrasante de leur parti. Une victoire qui permettra la poursuite des grands chantiers de développement qui ont été ouverts par le Chef de l'Etat Faure Gnassingbé et surtout de cet ambitieux programme qu'est le Plan National de Développement (PND).

Le président de la délégation spéciale Kossi Aboka a aussi à son tour exhorté les populations à faire le bon choix en votant utile le 30 juin prochain.

Junior

Protection du couvert végétal:

L'AJUT met en terre 500 plans d'acacia et d'eucalyptus

Chaque année, les Togolais et les Togolaises observent la date du 1er juin, la journée de l'arbre, instituée par Feu Général GNASSINGBE Eyadéma. La coutume a été respectée le samedi 1er juin dernier par les citoyens Togolais ; à Dapaong, toutes les autorités de la préfecture de Tône avec à leur tête, M. Christophe TCHIMBIANDJA Douiti Yendoukoa, préfet de Tône se sont associées à l'Association des Jeunes pour l'Union du Togo (AJUT) pour mettre cinq cent (500) plans d'acacia et d'eucalyptus dans les locaux de l'Ecole Nationale des Auxiliaires Médicaux (ENAM) de Dapaong.

Les membres de l'association, déterminés pour la cause de l'environnement se sont mobilisés pour répondre au rendez-vous de reboisement ;



La mise en terre de nouveaux plants ...

le président national de l'AJUT, M. Benjamin LARE, directeur général des Ets Yendoubé Transport, a remercié les autorités de la ville de Dapaong pour leur volonté manifeste en répondant à l'appel de l'AJUT et pour leur bon sens de compréhension à l'objectif qui vise la protection de l'environnement dans son ensemble.

Pour le président national, " la mobilisation des membres de l'association pour le reboisement est liée à plusieurs raisons : d'abord c'est un devoir pour tout citoyen d'observer la journée de 1er juin qui est une institution de l'Etat et c'est vraiment une obligation pour



...par l'AJUT.

chaque Togolais de témoigner son civisme et son patriotisme. Nous connaissons tous aussi l'importance de l'arbre.

Il nous procure de l'ombre, du bois et autres choses pour toute fin utiles ; et l'un des objectifs de l'AJUT est de promouvoir la protection du couvert végétal et donc il très

impérieux que nous plantons le maximum d'arbres. L'autre raison qui suscite notre mobilisation pour le reboisement est le manque cruel de reboisement vis-à-vis des actions humaines très sévères sur l'environnement. Ces actions qui ont pour conséquences la destruction de la couche d'ozone qui joue le rôle de protecteur de la terre contre son explosion aux rayons ultraviolets. La destruction donc de la couche d'ozone nous expose également aux effets des changements climatiques qui sont en grande partie facteurs de l'insécurité alimentaire dans nos localités.

Et pour AJUT, il faut jouer sa participation dans la reconstruction de cette couche d'ozone avec des sensibilisations à l'appui pour une protection universelle des ressources naturelles. Aussi, les objectifs stratégiques poursuivis par le gouvernement dans le programme environnement et gestion durable des ressources naturelles prend en compte plusieurs volets dont les changements climatiques intégrés dans le plan national de développement ; et pour nous au sein de l'AJUT, il est normal d'accompagner notre gouvernement dans la réalisation de ses attentes pour le succès du PND, un champ communautaire de tous les togolais, premiers acteurs et bénéficiaire du PND ".

L'AJUT, crée en 2012 œuvre pour l'union des togolais afin de susciter une lutte commune pour réduire ou mettre fin à la division entre les togolais et favoriser une amélioration des conditions de vie et de travail de chaque togolais à travers une politique participative et constructive.

Elom

La Rédaction

Serges Bénissan et le Tournoi des Retrouvailles à Kpalimé:

L'AS Royale d'Amadahomé sacré champion de l'édition 2019

Du 08 au 09 juin dernier s'est déroulée à Kpalimé la 12ème édition du tournoi des retrouvailles trophée Sergio Sport. Placée sous le signe de la fraternité, de la convivialité et du vivre-ensemble, l'édition de cette année a vu le sacre des gaillards de l'AS Royale d'Amadahomé devant les gaillards de Wisdom sur un score étrié de 1 but à 0.

Pour une 12ème fois consécutive, les gaillards et anciennes gloires du football national se sont retrouvés autour du ballon rond pour se rappeler de leur vieille gloire du passé. L'accent autour de ce grand événement dont le promoteur n'est que Serge Bénissan, a été beaucoup mis sur le Fair-play et le brassage entre anciens joueurs devenus aujourd'hui gaillards et vétérans. Huit équipes ont pris part à ce grand tournoi des retrouvailles. Sur l'ensemble, toutes les équipes ont su donner le meilleur d'eux-mêmes mais seules deux équipes toutes venues de Lomé qui se sont démarquées des autres pour arriver en finale.

Il s'agit des gaillards de l'As Royale d'Amadahomé et



Remise officielle du trophée au vainqueur de la 12ème édition

ceux de Wisdom. Avec le niveau de jeu qui est très élevé cette année, les deux équipes ont véritablement montré le beau jeu au public de Kpalimé.

Déterminés, les vétérans de l'AS Royale d'Amadahomé ont vite imposé leur rythme avec un jeu fait d'une circulation et d'une occupation rationnelle du terrain mettant ainsi en difficulté la défense des gaillards de Wisdom. Malgré la pression, les coéquipiers du capitaine Kenon-Akakpo Kodjo de Wisdom ne céderont pas. Derrière, ils sortent de leur somnolence et procèdent de temps en temps par des contre-attaques toutefois infructueuses.

Malgré les multiples occasions procurées de part et

d'autre, rien ne sera marqué jusqu'à la pause.

À la reprise, la détermination et l'engagement des gaillards de l'AS Royale qui ne sont qu'à leur toute première participation était de taille. A force de mener des offensives comme ils l'ont su faire lors de leurs différents entraînements, ils ont fini par ouvrir le score à la 32ème minute du jeu.

Sonné par cette envie de revenir à la marque, les gaillards de Wisdom ont tout tenté, mais leur tentative a été mise en échec par la bonne défense des gaillards de l'AS Royale. Conséquence, plus rien ne sera marqué jusqu'au coup de sifflet final de l'arbitre. Ce qui a donné la victoire aux gaillards de l'AS Royale qui s'adjugent ainsi le trophée de cette 12è édition du tournoi des retrouvailles Sergio Sport.

tion du tournoi des retrouvailles Sergio Sport.

Notons qu'en plus du trophée qui a été enlevé par l'AS Royal d'Amadahomé, chaque équipe participante est repartie avec un jet de maillots plus 2 ballons. Hormis ces équipes, certains joueurs et vieilles gloires du football togolais ont été également primés.

Pour Serge Benissan, promoteur de la marque Sergio et dudit tournoi, au-delà d'être une compétition, le tournoi des retrouvailles a été sur toute sa ligne un moment de fête qui a permis à tout un chacun des villes actions du passée.

Il a profité de cette même occasion pour rendre un hommage mérité à des noms comme Venance Combey, Kpodar liberty anciens joueurs, et Alfred Kolani, Jean-Pierre Jean-Jo, des journalistes sportifs qui ont toujours accompagné le projet et qui sont allés dans l'au-delà au cours de cette année. Pour la 13ème édition, c'est la ville d'Atakpamé qui accueillera ce grand tournoi des retrouvailles trophée Sergio Sport.



Pour le climat des affaires,
encore un allègement fiscal!
désormais, payez

35 000 fCFA*

sur toutes les opérations de mutations
totales contre 4% de la valeur vénale
auparavant



* Droit forfaitaire représentant les droits d'enregistrement et de timbres et les droits de conservation foncière, le tout payé en une seule procédure

41, rue des impôts
02 BP 20823 Lomé TOGO
Tél : +228 22 53 14 00
Email : otr@otr.tg



OTR - TOGO



OTR - Office Togolais des Recettes



OTR - Office Togolais des Recettes

8201
ENSEIGNEMENTS

8280
ANTICORRUPTION

FEDERER POUR BATIR
www.otr.tg